



13^{ème} séminaire Jeunes Chercheurs de l'AJEI
« Passages, médiations, connexions »
Paris, 12 novembre 2013

Appel à Contributions

L'Association Jeunes Etudes Indiennes (AJEI) regroupe des étudiants de différents champs disciplinaires des sciences sociales, de niveau mastère au niveau postdoctoral, ayant pour aire de recherche l'Asie du Sud. Elle organise chaque année un séminaire en France et des ateliers en Inde, rassemblant jeunes chercheurs et chercheurs confirmés pour discuter des travaux présentés.

Cette année, le séminaire se déroulera à l'Université Paris 7 Denis Diderot, avec le soutien du laboratoire Identités, Cultures, Territoires, et du Centre d'Etudes de l'Inde et de l'Asie du Sud (EHESS – CNRS). Il se tiendra le 12 novembre 2013 et aura pour thème « passages, médiations, connexions en Asie du Sud ».

Ce thème propose de s'intéresser au rôle des intermédiaires et aux modalités de transmission des savoirs et des biens matériels. Il concerne les formes et les espaces de transmission, de mise en relation, mais aussi de mise à distance. Il s'inscrit dans des champs récents des sciences humaines, en particulier de la sociologie, qui s'intéresse au rôle des agents recruteurs et des intermédiaires dans l'organisation du monde du travail, formel ou informel, et dans la mobilité des populations en Asie du Sud. Ce thème se positionne également dans le renouveau historiographique actuel: les études d'histoire globale ou d'histoire connectée mettent en lumière des processus dynamiques d'échanges et le rôle des passeurs culturels¹, des *go-between*², ou des intermédiaires impériaux³. L'apport des différentes disciplines (anthropologie, géographie, sociologie, histoire, sciences politiques), permettra de repérer des problématiques transversales, et de réfléchir aux possibilités de traitement pluridisciplinaire de thématiques communes.

Quatre axes principaux, mais non exclusifs, sont proposés pour explorer les situations de passage: i) passages et circulations à différentes échelles ii) rôles, positions, statuts des intermédiaires iii) construction et transmission des savoirs iv) la médiation du chercheur.

¹ BÉNAT TACHOT L., GRUZINSKI S. (éd.), *Passeurs culturels : Mécanismes de métissage*, Paris, Éditions de la MSH, 2001.

² SCHAFFER S., ROBERTS L., RAJ K., DELBOURGO J. (eds.), *The Brokered World : Go-Betweens and Global Intelligence, 1770-1820*, Uppsala Studies in History of Science, N° 35, Sagamore Beach, 2009.

³ BURBANK J., COOPER F., *Empires, de la Chine ancienne à nos jours*, Payot, Paris, 2011 (2010).

Passages et circulations à différentes échelles

L'objectif de ce premier axe est d'explorer les modalités de communication et de circulation des idées ou des objets, lors des différentes phases de la mondialisation, en portant une attention particulière à la phase actuelle d'accélération des échanges dans l'espace économique mondialisé.

Les circulations concernent différents types de flux : physiques (populations, marchandises), ou immatériels (concepts, technologies, pratiques, "culture", capitaux). Comment sont alors impulsés, réceptionnés, utilisés et réappropriés les flux immatériels ? Par exemple, comment s'organisent les transferts de politiques publiques et de méthodes de gouvernance, entre les organisations internationales (PNUD, FMI, BM) et les gouvernements locaux, et entre les organisations dites de "société civile", qui contribuent à "réceptionner" et traduire au niveau national ou local des normes ou des pratiques ?

Les flux physiques peuvent servir de véhicule aux idées ou aux pratiques, et créent des espaces, des lieux de rencontres ou d'échanges. L'étude pourra être focalisée sur ces espaces : quartiers d'installation des populations migrantes, hubs aéroportuaires ou plateformes multimodales des métropoles qui rassemblent, connectent, font converger... Les flux de migrants participent de la création et de l'animation d'espaces transnationaux ; on peut penser aux sites internet des agences matrimoniales dont un pourcentage important des inscrits appartient à la diaspora. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication constituent un support majeur des échanges. L'utilisation d'internet peut être abordée par exemple à travers des sites d'organisations non gouvernementales (féministes, écologistes...), définis comme des espaces de diffusion des informations et des calendriers d'action, de mise en commun des ressources, et de construction de passerelles entre les différentes organisations.

L'acte de passage – passer ou faire passer – implique des altérations et des transformations dont il serait intéressant de se saisir au travers d'études de cas. On pourra alors traiter des processus de métissages, d'hybridations, ou d'acculturations. Les contributions concernant les implications culturelles, sociales, économiques, mais également territoriales, des circulations, seront les bienvenues : quelles sont les reconfigurations liées au ré-investissement dans leur pays d'origine des élites, formées ou travaillant à l'étranger ?

Rôles, positions, statuts des intermédiaires

Il paraît également essentiel de mener une réflexion sur le rôle des intermédiaires, des passeurs, qu'il s'agisse d'individus, de groupes ou d'institutions, qui autorisent ou favorisent les échanges. Ils peuvent être ceux qui mettent en relation (agences matrimoniales), qui transmettent (pandits), qui médiatisent, arbitrent ou régulent par la mise à distance (individus possédés par la divinité).

Les différentes formes de médiation impliquent toutes la maîtrise et la circulation de l'information stratégique, conférant aux intermédiaires une position d'influence, voire de domination. Il serait alors intéressant de chercher à comprendre les enjeux, notamment de pouvoir, qui sous-tendent leur action : quels facteurs économiques, politiques, religieux, linguistiques motivent leur médiation ? Dans quelle mesure sont-ils des acteurs autonomes caractérisés par leur « agency » et la conscience de leurs intérêts ? A l'inverse, quels peuvent être les mécanismes déterminant ou limitant leurs actions ? Enfin, comment les processus liés aux différentes phases de la mondialisation participent-ils de la redéfinition et de la

revalorisation du statut des intermédiaires ? L'accélération de la mondialisation financière revalorise le statut des intermédiaires territoriaux et transnationaux, qui produisent informations, savoirs, conseils, et se positionnent à la fois comme des experts du "local" et des clefs d'accès aux "marchés". On peut ici penser à des grandes firmes de conseils comme McKinsey. Ces intermédiaires ne sont alors plus seulement acteurs des transactions, mais également acteurs des décisions, participant directement à l'orientation des flux de capitaux, ou prescrivant des agendas pour les politiques publiques.

La réflexion sur les situations de pouvoirs et les jeux d'intérêts amène à prendre en compte l'instabilité de la position des intermédiaires. On pourra discuter des notions de risque, d'imprévisibilité ou de danger (pour les intermédiaires, ou que les intermédiaires constituent). Le danger peut apparaître comme une représentation culturelle – dont il faudra détailler la construction –, émergeant lorsque l'agent déborde les catégories établies, ou brouille les systèmes d'appartenance. Quelle est alors la place de celui qui met deux mondes en relation ? A quel(s) monde(s) appartient-il ? Est-il un agent aux identités multiples, ou plutôt celui qui sait rester à une place préalablement fixée ?

Le rôle de pivot des intermédiaires renvoie aux notions de connectivité ou de connexité : on peut les caractériser par leur capacité à s'insérer dans des réseaux, à en resserrer le maillage, à établir des nœuds favorisant communication et mise en relation. Il serait utile de préciser l'inscription des acteurs dans les réseaux : marchands, sociaux, de notabilité, de patronage... Une étude pourrait se saisir de la notion de patronage en elle-même : les rapports de patronage, appréhendés comme une chaîne d'intermédiaires qui se télescopent (du chef de famille au chef de village), sont-ils par essence constitutifs des interactions en Asie du Sud, ou peut-on repérer une disparition progressive de la nature "patronale" des relations entre intermédiaires, au profit d'une stricte exploitation économique ou politique ?

Construction et transmission des savoirs

Cet axe propose de s'arrêter sur l'élaboration, la compilation et la transmission des savoirs et savoir-faire.

Il pourra être intéressant de se demander comment et dans quel but sont construites les connaissances. On pourra examiner les modalités de « recueil » des données informations et leur constitution en « savoir » scientifique – qui peut alors s'opposer aux savoirs empiriques des acteurs de terrain, ou des activistes opposés aux projets.

Il s'agira également de questionner les formes de transmission des connaissances et des pratiques. Cette transmission peut être orale ou écrite, mobiliser le discours de la tradition ou au contraire de l'innovation, être basée sur un rapport interpersonnel ou davantage institutionnel. L'analyse pourra concerner différents types d'institutions, au sens de structures établies (centres missionnaires ou orientalistes, ashrams, centres d'apprentissage des pratiques artistiques, écoles d'ingénieurs, organisations locales ou internationales...). L'étude des institutions scolaires pose par exemple des questions de choix de gouvernance et de politiques éducatives, mais également de prégnance des modèles idéologiques, comme l'ont rappelé les débats sur les manuels scolaires hindutva.

De plus, l'internationalisation de la diffusion des savoirs a un impact sur le statut de certaines connaissances et des institutions ou des acteurs investis traditionnellement dans leur transmission. En plaçant la focale sur un domaine de connaissance ou un groupe social particulier, on pourrait s'interroger sur les mécanismes de reproduction sociale et de

légitimation de la transmission au sein du groupe. Cela permettrait d'aborder, a contrario, les nouvelles dynamiques d'ascension sociale et de brouillage des hiérarchies.

La médiation du chercheur

Réfléchir aux modalités de construction et de diffusion des savoirs peut amener à se pencher sur la constitution de son propre champ de recherche, et à porter un regard réflexif sur son terrain : à quoi avons-nous accès, que choisissons-nous de transmettre, comment construisons-nous notre objet de recherche ? La question de l'accès aux informations est cruciale, et pose celle, à la fois méthodologique et épistémologique, du rapport à l'informateur ; on pourra ainsi questionner la relation enquêteur/ enquêté, ou observant/ observé en anthropologie, ethnologie ou sociologie, ou revenir sur l'apport des intermédiaires locaux à la constitution des sciences coloniales.

La question des supports du travail de recherche et des modes de diffusion est également pertinente. Elle pourrait intéresser en particulier les anthropologues ou les sociologues qui font le choix du récit documentaire (de narration ou de création). Elle implique également de prendre en compte les destinataires du projet scientifique : laboratoire de rattachement, communauté universitaire, société civile, pouvoirs publics ou institutions concernées par l'étude.

Quels sont alors les enjeux du lien avec la sphère publique pour le chercheur ? Comment affirmer la spécificité du savoir scientifique par rapport à d'autres types de discours, et par là même l'utilité de l'intervention, voire de l'« expertise », du chercheur ? Il peut par exemple être amené à jouer un rôle de « médiateur », comme l'illustre le cas d'ethnomusicologues qui ont participé, de près ou loin, à l'inscription de formes musicales et théâtrales portés au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité par l'UNESCO.

Les propositions de communication devront être adressées **avant le 25 septembre 2013** à l'adresse suivante: seminaire@ajei.org . Outre un résumé d'une page maximum, elles devront comporter un titre et les informations suivantes concernant l'auteur-e : coordonnées complètes, discipline, affiliation, sujet et nom du directeur de recherche, niveau d'étude.

Après décision du comité d'organisation, il sera demandé aux auteur-e-s retenu-e-s de produire, **avant le 27 octobre 2013**, un texte de 20 000 signes maximum, destiné aux discutant-e-s de chaque session, et qui pourra par la suite être mis en ligne sur le site de l'AJEI (www.ajei.org).

Organisation : Julie Marquet